



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 19 MAI 2017

Ordre du jour :

- 1) Statuts : fiche de charges des membres du bureau.
- 2) Animation quartier de Messy du 03 juin.
- 3) Concours extérieur du 01 et 02 juillet 2017.
- 4) Point sur les gobelets et dosettes pour les buvettes.
- 5) Point sur les chevalets.
- 6) Demande de subvention exceptionnelle : Mur de la salle.
- 7) Questions diverses :
 - a. Préparation des fiches de préinscription pour la saison 2018
 - b. Date de fin des cours débutants ? (jeunes)
 - c. Nouveaux jeunes la saison prochaine ?
 - d. Organisation saison prochaine ?

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, La secrétaire adjointe, Le trésorier, la trésorière adjointe.

Excusé : Jean-Claude (membre d'honneur), Laurent (responsable du matériel).

Ouverture : La séance est ouverte à 18h45.

I) Statuts : fiche de charges des membres du bureau.

Dominique S., a préparé des fiches de poste par rapport aux diverses fonctions des membres du bureau. Elle les présente et nous lisons et apportons nos modifications pendant la réunion. Ces fiches seront corrigées, jointes aux statuts et présentées pour la prochaine assemblée générale ordinaire. Une question sur les registres spéciaux reste en suspens puisqu'aucun membre ne sait ce dont il s'agit. Peu importe, puisque nous ne sommes plus tenus d'en avoir un.

Une association doit-elle encore tenir un registre spécial ?

Vérfié le 16 mai 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Non ce n'est plus obligatoire.

Jusqu'au 24 juillet 2015, les associations avaient une obligation légale de tenir un registre spécial dans lequel devaient être consignées :

- les modifications de statuts ;
- les modifications dans l'administration ou la direction de l'association ;
- les acquisitions et aliénations de patrimoine immobilier de l'association ;
- les dates des récépissés relatifs à ces modifications et changements.

II) Animation quartier de Messy du 03 juin.

Jean-Jacques a fait la demande de matériel auprès de la mairie. Il est dans l'attente de plus amples renseignements sur les horaires et l'emplacement au sein de Messy pour l'animation. La demande de prêt du filet du club de Sallanches est faite et acceptée. Reste à faire le point, par rapport au public de l'année dernière, sur le matériel à prendre pour cette journée (Laurent et Dominique D.). Les bénévoles répondants présents sont : Jean-Jacques, Dominique D., Carine, Laurent, Christian, Maximilien et Hervé.

III) Concours extérieur du 01 et 02 juillet 2017.

La demande de matériel est faite auprès de la mairie. Une partie des cadeaux pour les vainqueurs est achetée (vin) et une autre est prévue (saucissons chez Pinot). Il faut des idées pour les jeunes en pensant au fait qu'il fera certainement très chaud. Dominique et Hervé propose de laisser des réfrigérateurs (avec partie congélateur) au club mais le lieu de stockage par la suite demande réflexion. Jean-Jacques doit vérifier que le concierge du stade dispose toujours du tracé du terrain pour nous le préparer.

Grégory doit faire le point sur les blasons disponibles : 7xØ80, 15xØ122, 25xØ80 (FITA CO). Il doit aussi préparer le mandat en y apposant la phrase type décidée en réunion des arbitres.

Pour les différentes salades qui seront proposées, la décision sera prise lors de la prochaine réunion.

IV) Point sur les gobelets et dosettes pour les buvettes.

Hervé présente l'ensemble des renseignements qu'il a obtenu concernant les gobelets type « EcoCup ». La décision est prise de recentrer la recherche sur une couleur vert givré avec le logo en jaune (monochrome) pour réduire les coûts. Lors de l'inscription des archers un gobelet leur sera offert, marqué, pour faire la différence avec ceux qui seront « loués ». Pour les pré-dosés et les touillettes en bois, Jean-Jacques demandera à Jonathan (alias Chouquette) ce qu'il est possible de faire par rapport au magasin métro.

V) Chevalets pour les arcs à poulies.

Laurent a construit un premier chevalet qu'il nous a présenté un soir d'entraînement. Celui-ci est parfait pour les paillons avec une bonne structure et un cadre évidé sur 1 mètre en largeur. Il faut une adaptation pour le cas où le club investit dans des stramits, et des fixations avec écrous papillons pour plus de rapidité. Il est prévu d'en fabriquer 4 ou 5 pour le concours extérieur de cette saison. Il faudra faire un appel pour les protéger (peinture ou lasure). Un point sera fait sur le budget de la construction de ces nouveaux chevalets avec l'intention d'en refaire 27 en tout.

VI) Demande de subvention exceptionnelle : Mur de la salle.

Il est prévu de faire une demande de subvention exceptionnelle pour le mur de la salle. Pour cela, il faut faire le point sur le nombre de bandes à changer et en prévoir un peu plus pour remplacer sur les cibles extérieures, celles qui commencent à être fatiguées.

VII) Questions diverses.

- a) Grégory est chargé de préparer les fiches de pré-inscriptions pour la saison 2018.
- b) Il est convenu d'arrêter les cours débutants jeunes le 22 juin 2017, adultes le 27 juin 2017.

- c) Nous accepterons de nouveaux jeunes la saison prochaine en fonction du nombre de places disponibles et de la motivation de ceux-ci. Il faudra voir aussi avec ceux qui passeront le mardi.
- d) L'organisation est toujours un point sensible et difficile. Il faudra aussi avoir plus de personnes pour l'encadrement. Cela ne veut pas dire que ces dernières devront faire apprendre mais déjà aider les entraîneurs et si ils s'en sentent capable de transmettre leurs connaissances. Un nouvel appel sera fait lors de l'assemblée générale. Carine, aide entraîneur, ne pourra venir qu'une semaine sur deux.
- e) Suite à une erreur de commande dans les vêtements brodés, Grégory en a lancé une nouvelle en ajoutant quelques t-shirts (femmes et hommes) qui seront vendus aux nouveaux quand ils commencent les concours avant une prochaine commande. Il en avertit les membres du bureau.
- f) Le club a été contacté pour participer à une animation en faveur de l'UDAPI. Cela sera le 7 juillet 2017 de 10h à 16h30. Le public concerné est un public à problèmes psychomoteurs et / ou mentaux. Le club décline cette demande car trop proche de notre concours où les bénévoles sont déjà fortement sollicités.
- g) Le forum des associations serait prévu le 02 septembre 2017, à confirmer.

Clôture de la séance à 20h15.

La date de la prochaine réunion de bureau est le 16 juin à 18h30, à La Cour Neuve.

Le Secrétaire : G. Turbelin

